CONTRAT FOIRE à TOUT - Dimanche 14 Juin 2026

Organisée par l'Association des Parents d'Elèves Indépendants du Groupe Scolaire Duflot

teamapeigsd@gmail.com 06.33.19.54.57

I. INFORMATIONS EXPOSANT

Nom / Prénom / Enseigne :	
Adresse complète :	
Téléphone / Email :	
N° SIRET (Professionnels) :	
Immatriculation du véhicule	

II. RÉSERVATION DE L'EMPLACEMENT

Nouveau lieu : Centre- ville Garennes sur Eure

Place de la Mairie et rues adjacentes.

Attention : Aucun véhicule ne peut rester sur l'emplacement (déchargement uniquement).

Emplacement largeur de 2m sur longueur à choisir ci-dessous :

Type	Tarif	Mètre linéaire	Total
Particulier	3 € / ml		
Professional	5 € / ml		

III. SERVICES ET RESTAURATION

Une buvette et une restauration complète (saucisses, merguez, frites, boissons, etc.) sont organisées exclusivement par l'APEIGSD au profit des enfants de l'école. Toute autre vente de restauration est interdite.
Emplacement de la buvette près de la salle des fêtes, accès au sanitaire de la salle, et intérieur pour la restauration.

IV. PAIEMENT

Le chèque de réservation sera encaissé dès réception du dossier complet avec règlement.
Les dossiers incomplets le jour de la manifestation ne se verront pas attribuer un emplacement
Par chèque (à l'ordre de l'APEIGSD), Espèces (remise en main propre), CB en ligne (sur demande), envoyé avec le présent contrat à l'adresse suivante :

A.P.E.I.G.S.D
Mme BLOUET Elodie, 15, lot du puits du bois, 27780 Garennes sur Eure
La date limite de réservation est fixée **au 10 juin 2026.**

V. CONDITIONS GÉNÉRALES ET MENTIONS LÉGALES

Horaires :

- Accueil exposants **dès 05h30 par la rue Marie Curie en face du PMU. Retrait des véhicules pour 07h30 et installation terminée pour 08h00.**
- **Remballage à partir de 18h00**.

Pièces obligatoires :

- Copie de la pièce d'identité et attestation sur l'honneur (au verso) de non-participation à plus de 2 ventes par an.

Désistement :

Aucun remboursement ne sera effectué pour **toute annulation après le 1 juin 2026.**

Responsabilité :

- L'exposant est responsable de ses biens et devra maintenir son espace propre.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation.

Force Majeure : (Art 1218 Code Civil).

- L'Organisateur n'est pas responsable si la manifestation est annulée pour un cas de force majeure.

RGPD :

- Vos données sont collectées pour la tenue légale du registre des exposants et conservées 5 ans.

Je m'engage à respecter le présent contrat.
Date, lieu, signature de l'exposant avec la mention « Lu et Approuvé »

Attestation sur l'honneur de non-participation à 2 autres ventes au déballage

Vente au déballage organisée par

A.P.E.I G.S.D

Mme Elodie BLOUET
15, lotissement du puits du bois
27780 GARENNES-SUR-EURE

À

le

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)

né(e) le à

et domicilié(e)

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur (cochez la case correspondante) :

☐ n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,

☐ ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature
à le

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à **le**

[Signature]